

**Particuliers
Métropole**

**Guide des Conditions
Tarifaires
au 1er avril 2008**



BRED

Banque et populaire à la fois.



Chers Clients,

Je vous invite à prendre connaissance des tarifs de nos services, qui entreront en vigueur au 1^{er} avril 2008.

La BRED Banque Populaire s'attache à vous offrir des prestations de qualité, au meilleur prix. Avec la fonctionnalité du paiement en 3 fois, intégrée dans nos nouvelles cartes bancaires Affinity, nous vous proposons de bénéficier d'une carte dotée d'avantages supplémentaires, pour le prix d'une carte internationale classique.

Poursuivant l'effort engagé en 2006 et confortée par l'enthousiasme suscité par la Convention Dédié Jeunes, plébiscitée par Testé pour Vous en 2007, la BRED enrichit ses prestations de services facturées au forfait. L'intégration du service «Bourse en Ligne» dans l'offre de base de www.bred.fr rend désormais les transactions titres accessibles à tous nos internautes pour un forfait mensuel de 3,30 €.

La BRED Banque Populaire reste vigilante à l'égard des personnes les plus fragiles, affectées par un accident de la vie. Une attention toute particulière leur est accordée par nos conseillers en agences et nous avons tenu à intégrer dès le mois d'avril les nouvelles dispositions tarifaires relatives aux incidents de paiement.

J'ai à cœur de maintenir un contact privilégié entre la BRED et ses Clients, sur tous nos canaux de distribution. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, auxquelles nous restons très attentifs, pour vous offrir le service que vous êtes en droit d'attendre.

Très cordialement,

Jean-Michel Laty
Directeur Général



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires.

Vous trouverez ci-après les principaux tarifs des produits et services liés à la Convention de compte de dépôt, applicables au 1^{er} avril 2008. Ils sont exprimés en euros TTC.

Sommaire

Suivre le fonctionnement de votre compte	p. 4
■ Vos opérations courantes	
■ L'information et le suivi de votre compte	
■ Les dates de valeur	
■ Baséo : service de base bancaire	
Utiliser vos moyens de paiement	p. 6
■ Choisir votre carte bancaire	
■ Les services liés à votre carte bancaire	
■ Vos opérations cartes dans l'Union européenne	
■ Vos opérations cartes hors Union européenne	
■ Autoriser un prélèvement sur votre compte	
■ Emettre ou recevoir un virement	
■ Utiliser un chéquier	
■ Les incidents ponctuels de paiement	
Accéder à votre banque à distance	p. 10
■ Par Internet sur www.bred.fr	
■ Par téléphone	
■ Sur votre téléphone mobile avec Message +	
■ Par Minitel ou par fax	
Choisir votre convention de relation	p. 11
■ Convention Equipage	
■ Convention Dédié Jeunes	
Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine	p. 13
■ Gérer votre portefeuille titres	
Financer vos projets	p. 15
■ Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus	
■ Vos prêts personnels	
■ Vos prêts immobiliers	
■ Vos garanties sur prêts	
Protéger votre famille et vos biens	p. 16
■ Protéger votre famille	
■ Protéger vos biens	
Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger	p. 18
■ Commission de transfert	
■ Commission de rapatriement	
■ Opérations sur chèques	
■ Opérations en devises	
Parlons-en	p. 19
Pour rester en contact avec votre banque à tout moment	

Suivre le fonctionnement de votre compte

Vos opérations courantes

- Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte gratuit

La Convention de Compte de Dépôt expose les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture d'un compte de dépôt pour les personnes physiques agissant à titre privé. Cette convention précise les droits et obligations de la banque et du client. N'hésitez pas à en faire la demande.

- Domicilia : aide au changement de domiciliation gratuit

A l'ouverture de votre compte, nous vous facilitons les démarches de transfert de domiciliations avec Domicilia. N'hésitez pas à vous reporter au «Guide de la Mobilité» disponible dans votre agence ou sur notre site Internet : www.bred.fr

- Frais de tenue de compte gratuit
- Transfert de compte entre agences BRED et Banque Populaire gratuit

Le transfert de votre compte vers une autre agence BRED s'effectue sans changement de votre numéro de compte.

L'information et le suivi de votre compte

Vos relevés d'information

- Relevés de comptes
 - 1 par mois gratuit
 - 2 par mois 9,57/an
 - 3 par mois 19,14/an
 - après chaque opération (*par relevé, frais d'envoi inclus*) 0,60
- Relevés de comptes sur bred.fr gratuit
- Délivrance d'un RIB ou d'un IBAN gratuit
- Autres opérations
 - Historique mensuel (*frais d'envoi inclus*) 27,51/an
 - Edition du relevé en cours par l'agence 1,60
 - Edition d'un relevé antérieur par l'agence 6,00
- Courrier conservé à l'agence à la demande du client (*par compte*) 50,01/an

Carnet de bord patrimonial

- Frais par trimestre pour un envoi trimestriel 12,00
- Frais par trimestre pour un envoi semestriel 6,00

Changement d'adresse

- Changement d'adresse ou modification d'intitulé gratuit
- Changement d'adresse non signalé entraînant le retour du courrier 15,05

Recherche de documents

- Frais de recherche par document (*hors relevés de compte*)
 - Documents de moins d'un an 6,00
 - Documents de plus d'un an 9,90

Dominos

- Adhésion annuelle au programme 15,00

Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement informatique nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

■ Remise de chèque	+ 2 jours ouvrés
■ Paiement par chèque	- 2 jours calendaires
■ Versements et retraits d'espèces	0 jour
■ Virement au crédit	0 jour
■ Virement au débit	- 1 jour calendaire
■ Paiement d'avis de prélèvement	- 1 jour calendaire

BASÉO : service de base bancaire

4,00/mois

- Baséo Banque Populaire se compose des services suivants :
- Une carte Electron à autorisation systématique
 - Deux chèques de banque par mois
 - La consultation à distance du solde de votre compte (par téléphone)
 - Un changement d'adresse une fois par an
 - Un relevé de compte par mois
 - Des relevés d'Identité Bancaire (RIB)
 - L'encaissement des virements reçus
 - L'encaissement de chèques déposés sur votre compte
 - Le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)
 - Le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)

Baséo est une offre destinée aux clients sans chéquier. Elle comprend des services bancaires de base essentiels à la gestion de votre compte.

Utiliser vos moyens de paiement

Choisir votre carte bancaire

Choisir sa carte bancaire, c'est d'abord choisir un réseau Visa ou MasterCard et le type de débit adapté à vos besoins. Notre gamme de cartes bancaires s'est enrichie de cartes affinitaires, offrant un accès privilégié et des offres ciblées ainsi que des possibilités de paiement en 3 fois.

Carte de paiement (cotisation annuelle)

- Carte Visa Electron
- Carte bancaire nationale
- MasterCard Foot
«UEFA Champions League»
- Carte Visa et MasterCard
- BRED Affinity MasterCard
- BRED Affinity Gold MasterCard
- Visa Premier
- MasterCard Platinum

Sortie 2ème trimestre 2008

débit immédiat	débit différé
27,00	-
30,90	41,00
40,00	50,00
35,80	45,00
40,00	50,00
90,00	100,00
-	126,00
-	240,00

- Carte Monéo
- Si détention d'une carte bancaire
- e-carte bleue, paiements sécurisés sur internet

5,15
gratuit
8,15/an

■ Vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur la cotisation d'une deuxième carte bancaire sur un même compte, quelle que soit la première carte choisie, à l'exception des Cartes Premier et Platinum. Pour ces deux cartes, le demi-tarif s'applique uniquement pour deux cartes identiques.

■ L'arrêt des cartes bancaires à débit différé s'effectue chaque fin de mois. Le débit correspondant est passé le 10 du mois suivant, valeur 1er de ce mois.

Carte de crédit

La carte Champ Libre est une carte de paiement qui utilise une ligne de crédit renouvelable, Champ Libre Réserve. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller de clientèle.

- Carte Champ Libre Réserve
- Carte BRED Aurore

15,00
gratuit

Les services liés à votre carte bancaire

- Protection Payment
- Protection Payment Jeunes

24,00/an
12,00/an

Protection Payment assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Elle inclut le remboursement de vos clés et de vos papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Pour toute opposition, contactez BRED Direct Services disponible au 0 892 892 211 (0,34 €/mn) 7 jours/7, 24h/24.

- Confirmation de code confidentiel (par demande)
- Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol
- Frais d'opposition sur carte Monéo
- Réfection de carte bancaire
- Recherche de facturette en France

4,01
15,60
7,80
gratuit
gratuit

■ Cartilis (par modification du plafond de paiement)	8,10
--	------

CARTILIS vous permet de personnaliser le plafond de paiement de votre carte bancaire, selon vos besoins. Ce plafond est modifiable à tout moment et autant de fois que vous le souhaitez auprès de votre conseiller.

■ Frais d'utilisation de la fonction « Paiement en trois fois » ⁽¹⁾	frais d'utilisation correspondant
■ Montant de la transaction à payer en trois fois	
■ à partir de 150 euros et jusqu'à 300 euros	3,00
■ supérieur à 300 euros et jusqu'à 600 euros	6,00
■ supérieur à 600 euros et jusqu'à 900 euros	9,00
■ supérieur à 900 euros et jusqu'à 1 200 euros	12,00

⁽¹⁾ Service exclusif aux cartes Bred Affinity MasterCard et Bred Affinity Gold MasterCard

Vos opérations cartes dans l'Union européenne

■ Retrait d'espèces DAB BRED, Banque Populaire et Point Argent	gratuit
■ Retrait d'espèces autres DAB	
■ Pour les cartes Visa Premier, Visa Gold Business, MasterCard Platinum, MasterCard Business, MasterCard Champ Libre	gratuit
■ A compter du 5 ^e retrait dans le mois pour toute autre carte Visa et MasterCard	0,99
■ A chaque retrait pour une carte Visa Electron	1,02

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates de la BRED, du Groupe Banque Populaire et Point Argent.

■ Retrait d'espèces au Guichet de votre agence	gratuit
■ Retrait d'espèces au Guichet d'un autre établissement	
■ En France	5,60
■ Zone Euroland	4,60 + 1,50 %
■ Zones UE et EEE	4,60 + 2,10 %
■ Mise à disposition de fonds (dans une Banque Populaire)	5,60
■ Frais par paiement en euros	
■ Pour transactions < 50 000 euros dans zones Euroland, UE et EEE	gratuit
■ Pour transactions ≥ 50 000 euros	
- zone Euroland	1,50 %
- zones UE et EEE	2,10 %
■ Frais par paiement en devises	
- zone Euroland	1,50 %
- zones UE et EEE	2,20 %

La zone Euroland comprend Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Portugal, République San Marin, Slovénie, Cité du Vatican.

L'Union Européenne (UE) comprend les pays de la zone Euroland, Bulgarie, Danemark, Estonie, Gibraltar, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède.

L'Espace Economique Européen (EEE) comprend les pays de l'Union Européenne, Islande, Liechtenstein et Norvège.

Vos opérations cartes hors Union européenne

■ Frais par retrait dans les distributeurs de billets	
■ réseaux Visa et MasterCard	2,90 + 2,20 %
■ Frais par retrait au guichet	
■ réseaux Visa et MasterCard	4,60 + 2,20 %
■ Frais par paiement par carte bancaire	
■ réseaux Visa et MasterCard	2,20 %

Pour les retraits en Francs CFA et Francs CFP, seuls les frais fixes sont appliqués.

Autoriser un prélèvement sur votre compte

■ Frais de mise en place d'un avis de prélèvement	gratuit
■ Paiement d'avis de prélèvement et de Titres Interbancaires de Paiement (TIP)	gratuit
■ Frais d'opposition sur prélèvement ou TIP	11,45

Emettre ou recevoir un virement

■ Virement ou Eurovirement SEPA occasionnel ou permanent émis vers un compte BRED Banque Populaire	gratuit
■ Virement ou Eurovirement SEPA occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement	
■ Par Internet (<i>abonnement bred.fr</i>)	gratuit
■ Au guichet de votre agence (<i>avec RIB</i>)	3,40
■ Virement ou Eurovirement SEPA permanent émis vers un compte d'un autre établissement	
■ Par Internet (<i>abonnement bred.fr</i>)	0,78
■ Au guichet de votre agence (<i>avec RIB</i>)	1,04
■ Secur e-bred	gratuit

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Internet sur www.bred.fr (*abonnement*)

Utiliser un chéquier

■ Dépôt d'un chèque sur votre compte	gratuit
■ Paiement par chèque	gratuit
■ Envoi de chéquier à domicile en recommandé simple	5,20
■ Mise à disposition du chéquier à l'agence	gratuit
■ Frais d'opposition sur un chèque (<i>par chèque</i>)	4,95
■ Frais d'opposition sur un chéquier	9,80
■ Renouvellement automatique de chéquier	1,06
■ Destruction du chéquier	4,80
■ Bordereaux pré-imprimés de remises de chèques avec renouvellement automatique	gratuit

Utilisez les remises de chèques pré-imprimées. Elles vous simplifient la vie.

Vos chèques de banque

■ Frais d'émission d'un chèque de banque ou d'un chèque certifié	8,90
--	------

Les incidents ponctuels de paiement

Forfait de frais par chèque rejeté faute de provision

■ Chèque d'un montant inférieur à 50 euros	30,00
■ Chèque d'un montant supérieur ou égal à 50 euros	50,00

Les frais de rejet de chèque pour défaut de provision sont facturés uniquement à la première présentation infructueuse du chèque.

Chèque payé sur un compte en interdiction bancaire

■ Frais de chèque payé sur un compte en interdiction bancaire déclaré à la Banque de France	30,00
---	-------

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné.

■ Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné	8,50
<i>Incident sur chèque remis à l'encaissement</i>	
■ Frais de chèque remis à l'encaissement et retourné impayé	14,83
<i>Incident sur carte bancaire et carte de crédit</i>	
■ Frais sur utilisation abusive	
■ Notification par lettre recommandée	8,40
■ Opposition pour utilisation abusive	32,00
■ Frais fixes par facture	5,30
■ Commission d'autorisation de dépassement du plafond de paiement par carte bancaire	8,00/demande
<i>Incident sur virements et prélèvements automatiques</i>	
■ Frais par ordre de virement non exécuté faute de provision	16,53
■ Frais de rejet d'un avis de prélèvement pour absence de provision maximum	20,00
<i>Saisie en compte</i>	
■ Frais par saisie attribution ou saisie conservatoire	78,80
■ Frais par avis à tiers détenteur	78,80
<i>Incident de remboursement de prêt</i>	
■ Lettre d'information ou de notification suite à un incident de remboursement	9,10
<i>Opérations nécessitant un traitement particulier</i>	
■ Frais d'émission de chèque non normalisé (par formule)	23,00
■ Frais de paiement d'un chèque intérim	11,25
■ Frais de remise de chèques mélangés ou mutés	6,35
■ Frais de traitement d'un chèque muté	13,48
<i>Dépassement de votre autorisation de découvert</i>	
■ Commission d'intervention (par écriture, dans la limite de 3 écritures par jour et de 25 écritures par mois)	8,05
■ Action de recouvrement : lettre de mise en demeure	20,60
■ Frais de gestion sur compte en anomalie	12,90

Accéder à votre banque à distance

Par Internet sur www.bred.fr

■ Abonnement à bred.fr (consultations et transactions illimitées)	3,30/mois
■ Option «bred banque privée»	gratuit
■ Carte Secur e-bred, sécurisation renforcée des virements	gratuit
■ Relevés de comptes électroniques	gratuit
■ e-Carte Bleue, paiements sécurisés sur internet	8,15/an
■ Abonnement à bred.fr jeunes (consultations illimitées)	gratuit

Avec votre abonnement www.bred.fr, vous bénéficiez d'un accès entièrement sécurisé pour consulter vos comptes, effectuer facilement vos virements (y compris vos virements permanents) et accéder aux services complémentaires intégrés :

- Virements de compte à compte, externes, Eurovirements Sepa
- Gestion d'alertes par e-mail
- Impression de RIB et IBAN
- Téléchargement des écritures dans votre logiciel de finance personnel
- Commande de chèquiers et de devises
- Gestion de votre réserve d'argent
- La bourse en ligne.

Vos consultations et transactions sur www.bred.fr sont illimitées.

Par téléphone

■ BRED Direct Services	
■ Abonnement	gratuit
■ Coût de la communication (selon tarif en vigueur)	0,34/mn

BRED Direct Services : 0892 892 211

du lundi au vendredi de 8h à 22h - le samedi de 8h à 17h

■ Tonalité Plus 0897 652 200	
■ Abonnement	gratuit
■ Coût de la communication (selon tarif en vigueur)	0,56/appel
■ SMS +	
■ Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile	0,35/SMS

Les services à distance Tonalité Plus et SMS+ vous permettront de connaître, à tout moment le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

Sur votre téléphone mobile avec Message +

■ Message + Infos	
■ Abonnement mensuel (5 messages / semaine)	3,92
■ Abonnement mensuel (2 messages / semaine)	1,85
■ Message + Flash	
■ Abonnement annuel	7,52
■ Par message envoyé	0,41

Par Minitel ou par fax

■ Dispobank (minitel 3614 BRED)	
■ Abonnement	15,00/trimestre
■ Mise en relation (pour chaque accès)	0,02
■ Coût de la communication	0,06/mn
■ Dispofax	
■ Abonnement	gratuit
■ Par page de télécopie reçue par le client	0,96

Choisir votre convention de relation

CONVENTION EQUIPAGE

La Convention de relation Equipage comprend des services bancaires essentiels à la gestion de votre compte au quotidien, ainsi que toute une gamme de services complémentaires offerts

- L'essentiel, pour votre sérénité
 - Une carte bancaire à choisir dans la gamme
 - Protection Payment, l'assurance de vos moyens de paiement
 - Une autorisation de découvert et son assurance décès
 - BRED Direct Services, banque à distance par téléphone incluant le service opposition 24h/24
- Des services offerts intégrés à la Convention Equipage
 - Frais d'opposition sur perte et vol des moyens de paiement
 - Frais d'opposition sur prélèvement
 - Confirmation du code confidentiel carte
 - Cartilis, modification du plafond de paiement carte
 - Réfection de votre carte bancaire
 - 2 chèques de banque par an
 - Relevé de compte supplémentaire en libre service
- Le tarif mensuel de votre Convention Equipage

- Visa Electron
- Visa Classic/MasterCard
- MasterCard Foot
«UEFA Champions League»
- BRED Affinity MasterCard
- BRED Affinity Gold MasterCard
- Visa Premier
- MasterCard Platinum

Sortie 2ème trimestre 2008

	débit immédiat	débit différé
■ Visa Electron	6,05	-
■ Visa Classic/MasterCard	6,78	7,55
■ MasterCard Foot «UEFA Champions League»	7,13	7,97
■ BRED Affinity MasterCard	7,13	7,97
■ BRED Affinity Gold MasterCard	11,30	12,13
■ Visa Premier	-	14,30
■ MasterCard Platinum	-	23,80

La souscription d'une deuxième carte bancaire dans la Convention Equipage (identique à la première) bénéficie d'une réduction tarifaire de 50 %.

CONVENTION DÉDIÉ JEUNES

La Convention de relation Dédié Jeunes est spécialement adaptée aux besoins des jeunes de 18 à 25 ans.

- L'essentiel pour 2 euros par mois
La carte bancaire de votre choix
+ l'accès à www.bred.fr jeunes
+ des services offerts :
 - Accès à la banque à distance BRED Direct Services
 - Autorisation de découvert jusqu'à 250 euros
 - Une carte Monéo
 - Un chèque de banque par an
 - Des réductions sur les virements étrangers
 - Des réductions sur les tarifs boursiers

NC
NC

Avec la Convention Dédié Jeunes, l'autorisation de découvert jusqu'à 250 euros est totalement gratuite. Aucun frais de mise en place, ni agios à payer.

- Toute option complémentaire intégrée à la Convention bénéficie de 35 % de réduction (NC).
 - Option Protection Paiement Jeunes + 0,65/mois
 - Option Message+ infos (2 messages/semaine) + 1,20/mois
 - Option Message+ infos (5 messages/semaine) + 2,55/mois

La Convention Dédié Jeunes peut être personnalisée grâce à des options répondant à des besoins individualisés.

* selon accord de la Banque

Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine

**Les taux de rémunération de l'épargne sont sujets à variation.
Consultez bred.fr, rubrique «votre épargne».**

Les taux sont susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation et du marché.
Pour toute information vous pouvez consulter votre agence.

Bénéficiaire d'une épargne disponible

- Livret Développement Durable
- LEP
- Compte sur Livret
- Livret Fidélis

consulter
votre
agence

Epargner pour vos enfants

- Compte tirelire
- Livret Jeunes (12-25 ans)

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

Epargner en vue d'un projet immobilier

- PEL
- CEL

Frais de transfert

- PEL, CEL, PEP Banque
 - Vers une Banque Populaire
 - Vers un autre établissement
- PEP Revenus et PEP Capital avec un minimum facturé de 76,22 euros

gratuit
56,50
10 % des intérêts acquis

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie (contrats en euros, contrats multisupports), PEA ... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin de valoriser votre patrimoine, de préparer votre retraite ou compléter vos revenus. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

Gérer votre portefeuille titres

La facturation de votre ordre de Bourse dépend notamment de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et de son mode de transmission.

Vos Transactions titres

Coût par ordre (achat ou vente), courtage compris

- Valeurs cotées à la Bourse de Paris
 - Commission proportionnelle
 - Commission minimum par ordre

0,524 %
8,00

Vous passez votre ordre par l'intermédiaire d'un conseiller financier	
■ Facturation complémentaire proportionnelle	0,67 %
+ commission fixe par ordre	9,07

Les ordres passés au Service de Règlement Différé (SRD) sont soumis à la perception d'une commission calculée au prorata temporis réel sur les achats et ventes compensés pour une même valeur 0,718%/mois

L'impôt de Bourse est perçu si l'ordre est supérieur à 7 667 euros. Il s'établit à 0,30 % puis 0,15 % pour un ordre supérieur à 153 000 euros avec un plafond de 610 euros.

■ Frais de souscription d'actions, de sicav, de parts de fonds communs de placement d'autres établissements	30,00
■ Valeurs cotées à l'étranger	nous consulter

La clientèle des 18-25 ans bénéficie d'une tarification spécifique qui peut être obtenue auprès des conseillers BRED en agence.

Les droits de garde

■ Valeurs émises par le Groupe Banque Populaire	gratuit
■ Autres Valeurs	
■ Commission proportionnelle (sur valorisation au 31 décembre)	
- jusqu'à 50 000 euros	0,27 %
- pour la partie de 50 001 à 150 000 euros	0,22 %
- pour la partie supérieure à 150 000 euros	0,10 %
■ Frais fixes par ligne	
- titres au porteur cotés en France et déposés chez Euroclear	4,60
- autres titres	14,36
■ Minimum de perception par comptes Titres	29,60
■ Titres bénéficiant d'un mandat de gestion	nous consulter
■ Hisséo : <i>alimentation automatique sur portefeuille titres ou PEA</i>	gratuit

Avec Hisséo, constituez-vous un portefeuille par une alimentation mensuelle programmée en compte titres classique ou en compte titres PEA.

Frais de transfert de portefeuille

■ Frais de transfert de portefeuille vers un établissement autre qu'une Banque Populaire	
■ frais de transfert sur la France	10,64/ligne
■ frais de transfert sur l'étranger (frais d'intermédiaire non compris)	37,40/ligne
■ minimum facturé par compte titres	54,45
■ Frais de transfert de PEA vers un établissement autre qu'une Banque Populaire	64,36
■ frais de transfert sur la France	10,64/ligne

Financer vos projets

Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

Votre autorisation de découvert

- Champ Libre Accueil
- Découvert non convenu ou non formalisé

NC
NC

Votre facilité de caisse

- Champ Libre Réserve
- Carte Champ Libre Réserve
- Carte BRED Aurore
- Crescendo

NC
15,00
gratuit
9,15/an

Le solde de votre compte doit être maintenu créditeur. Une souplesse de gestion peut toutefois vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

Vos prêts personnels

Les taux

- Prêt personnel, Prêt étudiant, Crédit non affecté

NC

Les commissions de réalisation

- Prêt consommation (hors offres spécifiques et promotionnelles)
 - jusqu'à 4 500 euros
 - au-delà
- Prêts affectés

50,00
100,00
NC

Vos prêts immobiliers

Conditions communes aux prêts

- Frais de réédition du tableau d'amortissement
- 2ème décompte de remboursement anticipé supplémentaire

25,50
25,50

Avenants aux prêts

- Main-levée de garantie
- Frais minimum par avenant

190,00
213,00

Commissions de réalisation

- Prêt habitat classique et prêt relais
 - minimum
 - maximum
- Prêt Epargne Logement (CEL et PEL)
- Autres prêts réglementés

1,196 % du capital emprunté
300,00
1 000,00
gratuit
NC

Vos garanties sur prêts

- Caution Bred Habitat
- Garanties Casden et MFP
- Caution personnelle et solidaire
- Nantissement de produits financiers

NC
NC
gratuit
gratuit

Protéger votre famille et vos biens

Protéger votre famille

Votre assurance personnelle

- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)
 - Formule individuelle ou familiale

NC

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales ...).

- Protection Revenus décès accidentel
 - Option 1
 - Option 2
 - Option 3
- Protection Revenus décès toutes causes
- Autonomis

24,39/an
36,59/an
48,78/an
NC
NC

Protéger vos biens

Assurances ou produits d'épargne liés aux comptes

- Protection Epargne (LDD)
- Protection Epargne (PEL, PERP, Evolutive)
- Protection Bancaire
- Protection Payment
- Protection Payment Jeunes
- Protection Revente Individuelle
 - adhésion des deux conjoints
- Service Opposition Sécurisée + Option «SOS archives»
- Protection Juridique

10,00/an
20,00/an
21,60/an
24,00/an
12,00/an
44,00
73,00
15,80/an
31,00/an
4,00/mois

IARD

- Assur-BP Auto
- Assur-BP Habitation
- Assur-BP Horizon

NC
NC
NC

Assur-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol ...).

La location d'un coffre-fort

■ Dépôt de garantie	néant
■ Frais annuels de location selon catégorie :	
■ catégorie 1	75,00
■ catégorie 2	110,30
■ catégorie 3	145,65
■ catégorie 4	201,90
■ catégorie 5	249,25

La limitation de contenu s'établit à 30 489 euros.

Le tarif annuel est défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller en agence.

Transmettre votre patrimoine

■ Succession compte ordinaire et compte joint :	
■ actif à la BRED inférieur à 3 000 euros	63,20
■ actif à la BRED compris entre 3 001 euros et 15 000 euros (avec un minimum perçu de 63,20 euros)	0,83 % de l'actif
■ actif à la BRED supérieur à 15 001 euros (avec un minimum perçu de 126 euros et un maximum de 472 euros)	0,40 % de l'actif

Au traitement du dossier succession s'ajoute la facturation des interventions majeures à savoir l'état des avoirs valorisés au décès, la transmission au notaire, l'information des héritiers, le règlement des frais d'obsèques, des factures, la restitution aux caisses de retraites, les opérations de liquidation de la succession, la déclaration fiscale, les recherches et les opérations diverses.

■ par intervention	18,90
■ Commission sur succession vacante	92,00

Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger

Commission de transfert

Un Eurovirement SEPA est un virement en euros, sans limitation de montant en frais partagés vers l'un des 31 pays de l'Espace Economique Européen avec code BIC (code d'identification internationale de la banque) et IBAN (relevé d'identité bancaire international).

■ Virement européen d'un montant inférieur ou égal à 50 000 euros à destination de l'espace européen en frais partagés avec BIC et IBAN (frais fixes)	
■ papier	3,40
■ par Internet	gratuit
■ Eurovirement SEPA	3,40
■ Tout autre transfert en devises ou en euros quel que soit le montant ou la destination	
■ commission proportionnelle (avec un minimum facturé de 24,64 euros et hors frais de correspondants s'ils sont à la charge du donneur d'ordre)	0,12 %
■ Confirmation par fax	17,94
■ Tarification «devise déplacée» (devise différente de celle du pays de destination)	6,16
■ Coordonnées incomplètes (IBAN et BIC)	14,35
■ Avis d'opéré	2,39

Sauf instructions particulières, les frais sont par défaut «partagés» : seuls les frais de la banque sont à votre charge. Les virements au débit du compte sont affectés d'une date de valeur J-1 jour calendaire.

Commission de rapatriement

■ Rapatriement dans l'UE d'un montant inférieur ou égal à 50 000 euros si les coordonnées BIC et IBAN sont fournies et que le virement est stipulé en frais partagés	gratuit
■ Rapatriement d'un Eurovirement SEPA	gratuit
■ Tout autre rapatriement en devises ou en euros quel que soit le montant ou la provenance	16,62
■ Avis d'opéré	2,39

En l'absence des informations IBAN et BIC, une commission de gestion de 9,57 euros sera prélevée. Une date de valeur J+1 jour calendaire est appliquée si le rapatriement est effectué en euros et J+3 en cas de rapatriement en devises nécessitant une conversion.

Opérations sur chèques

■ Frais fixes sur paiement d'un chèque émis en faveur de non résidents + commission de transfert (voir ci-avant)	13,55
■ Encaissement «sauf bonne fin» de chèque sur l'étranger	26,31

Opérations en devises

■ Commission de change sur les achats et les ventes de devises au comptant (avec un minimum de 14 euros)	0,050 %
--	---------

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, la BRED a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais. Vous disposez de trois possibilités :

- **Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié**
- **Vous pouvez également contacter la Direction de la Qualité**

BRED Banque Populaire
Direction de la Qualité
Marc BIRAUD
18, quai de la Rapée - 75012 Paris

- **Un Médiateur à votre disposition**

En cas de désaccord persistant, ou en l'absence de réponse dans les 30 jours, vous pouvez vous adresser au Médiateur de la BRED.

BRED Banque Populaire
René HUMETZ
Médiateur de la BRED Banque Populaire
18, quai de la Rapée - 75012 Paris

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française : «les Clés de la Banque» (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte et de vos moyens de paiement.

Pour rester en contact avec votre banque à tout moment



Pour contacter un conseiller par téléphone

En Métropole : 0892 892 211 (0,34 euro/mn)

- du lundi au vendredi de 8h à 22h
- le samedi de 8h à 17h

Aux Antilles : 0892 682 211 (0,31 euro/mn)

- du lundi au vendredi de 6h à 16h
- le samedi de 6h à 11h

En Guyane : 0892 682 211 (0,28 euro/mn)

- du lundi au vendredi de 6h à 17h
- le samedi de 6h à 12h

A la Réunion : 0892 682 211 (0,31 euro/mn)

- du lundi au vendredi de 11h à minuit
- le samedi de 11h à 19h

Depuis l'étranger : +33 892 892 211 ou +33 1 41 86 26 00
(coût d'un appel international)



Par courrier

BRED Banque Populaire
Direct Courrier
94018 - Créteil Cedex - France



Par Internet

www.bred.fr

BRED Banque Populaire, société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, au capital de 340 312 500 euros

552091795 RCS Paris - APE 651 D - Ident. TVA FR. 09552091795

Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 Paris Cedex 12 - Téléphone : 01 48 98 60 00